



## Accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle

Inclus dans l'offre socte

PRÉVENTION  
de la  
DÉSINSERTION  
PROFESSION-  
NELLE

### L'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle, pour quoi faire ?

#### Informier, conseiller et soutenir

le travailleur en prise à  
des difficultés affectant  
sa vie professionnelle.

#### Maintenir

le travailleur en emploi.

#### Accompagner et informer

l'employeur, dans une situation où un  
travailleur est concerné par un risque  
de désinsertion professionnelle.

V10 72022

### Qui est concerné par l'accompa- gnement social en cas de risque de désin- sertion profession- nelle ?

Afin de prévenir la désinsertion professionnelle, le travailleur peut bénéficier d'une assistance sociale :

- s'il a besoin d'être aidé dans les démarches de prévention de la désinsertion professionnelle avec les organismes concernés;
- s'il rencontre des difficultés dans certains domaines de la vie courante;
- s'il a besoin d'être informé et orienté vers des services sociaux spécialisés;
- s'il a des besoins concrets pour compléter des documents et dossiers administratifs.

### L'accompagne- ment social en cas de risque de désinsertion professionnelle, comment ça se passe ?

L'assistant social du travail (ou un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire) intervient sur demande du médecin du travail et travaille en collaboration avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire du SPSTI, notamment les psychologues du travail, les infirmiers en santé au travail et les ergonomes. Il intervient en complément des démarches et conseils visant à adapter le poste de travail à la situation du travailleur, pour **lutter contre la désinsertion professionnelle**. Il connaît les différents dispositifs sociaux

et prestations, et particulièrement ceux mobilisables pour les travailleurs.

L'assistant social du travail (ou un autre membre de l'équipe pluridisciplinaire) s'appuie sur des entretiens individuels, au cours desquels il recueille des informations sur le travailleur, pour appréhender son environnement familial et professionnel et aborder sa situation financière personnelle. Sur la base de ces informations, est établi un diagnostic de la situation, et sont proposées des solutions et des actions à mettre en œuvre, en accord avec le travailleur, comme par exemple l'orientation vers les organismes sociaux compétents ou l'accompagnement pour obtenir des prestations. Il informe sur les possibilités de formation, le bilan de compétences, l'essai encadré, et accompagne le travailleur pour la déclaration RQTH.

L'accompagnement social est réalisé dans le respect de la confidentialité.

L'employeur n'a pas connaissance du contenu de ces entretiens; en revanche, un retour est fait au médecin du travail en charge du suivi du travailleur.

#### Une cellule dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle

Les SPSTI agissent spécifiquement en faveur de la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) notamment à travers des « cellules PDP » composées de spécialistes (médecins et infirmiers en santé au travail, assistants sociaux, psychologues du travail, psychologues cliniciens ergonomes, ...).

La cellule PDP promeut notamment, auprès des employeurs et des travailleurs, les mesures individuelles ou collectives d'accompagnement pour favoriser le maintien au poste ou dans l'emploi. Elle collabore avec les autres acteurs pour le maintien en emploi (Agefiph, Cap Emploi, Assurance Maladie,...).

Pour plus d'informations sur l'accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.





## Accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle

Inclus dans l'offre socle

## Nos centres médicaux

Votre service de prévention et santé au travail  
des équipes et des moyens près de chez vous



### Amiens –Siège Social

77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier  
CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1  
Tél: 03 22 54 58 00

#### Amiens Métropole

**Espace Industriel Nord**  
68 rue de Poulainville  
80080 AMIENS  
Tél : 03 22 44 11 94

#### Boves

Cité des Métiers – RD 935  
Boulevard Michel Strogoff  
80440 BOVES  
Tél : 03 2 47 01 40

#### Dury

Chemin rural de la Croix  
Blanche  
Centre Oasis – Bât les Tulpiers  
80480 DURY  
Tél : 03 22 47 84 70

#### Somme Nord-Est

**Péronne**  
19 rue Saint-Jean – BP 10202  
80205 PERONNE CEDEX  
Tél : 03 22 84 19 40

#### Albert

2 rue d'Aveluy – BP 40049  
80302 ALBERT CEDEX  
Tél : 03 22 75 21 55

#### Chaulnes

46 rue Aristide Briand  
80320 CHAULNES  
Tél : 03 22 83 97 58

#### Corbie

Centre Hospitalier  
Rue Gambetta  
80800 CORBIE  
Tél : 03 22 96 87 97

#### Somme Sud-Est

#### Roye

3 rue de Montdidier – BP  
30024  
80700 ROYE  
Tél : 03 22 87 07 86

#### Ham

11 rue du Grenier à Sel  
80400 HAM  
Tél : 03 23 81 11 81

#### Moreuil

37 rue du 8 août 1918  
80110 MOREUIL  
Tél : 03 22 54 08 31

#### Nesle

28 rue de la Vierge  
80190 NESLE  
Tél : 03 22 88 37 40

#### Somme Ouest

#### Abbeville

Rue Ventôse  
ZAC des Deux Vallées  
80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 24 04 45

#### Beaucamps-le-Vieux

Centre Social  
Secrétariat assuré par le centre  
de Dury  
10 rue Pierre Gaudetroy  
80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

#### Somme Nord

#### Doullens

13 boulevard Ernest Dehée  
80600 DOULLENS  
Tél : 03 22 77 29 68

#### Flixecourt

Centre Médical  
Secrétariat assuré par le siège  
Rue de la Calèche  
80420 FLIXECOURT  
Tél : 03 22 54 58 00